

La pétition

Le 29/07/20 a été présenté par le EPTB Seine Grands Lacs aux 4 communes du lac peu présentes à ces dates, une **étude pour l'implantation d'un projet pilote d'une centrale photovoltaïque flottante de 30 hectares sur le LAC DE PANNECIERE**. Il abrite pourtant une faune et flore remarquable ainsi qu'une activité touristique de qualité. **Il est, en outre, le réservoir d'eau potable essentiel de 11 communes morvandelles.**

OUI à la transition énergétique, mais pas au détriment de sites sensibles dans des territoires épargnés par l'artificialisation des paysages et l'industrialisation accompagnée de mesures incitatives.

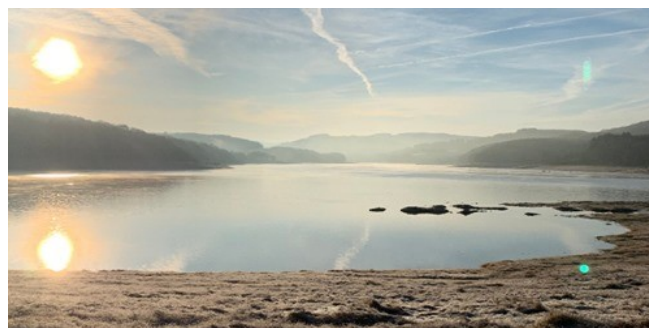
A l'issu du projet, ce serait une surface de 250mx1,500km qui serait transformée en ZONE MORTE, hors périmètre de sécurité. Elle est située entre 2 rives dévolues à la pêche, la baignade, les sports nautiques, la randonnée équestre et pédestre, bordée d'habitations et d'un camping.

Notre activité économique de gîtes, campings et hôtels-restaurants ainsi que commerces s'en trouverait bouleversée car c'est l'image de marque de la région toute entière qui en pâtirait.

NON au changement d'usage de notre lac touristique et paysager en un site industriel !

Merci de vous joindre à nous pour refuser en bloc cette étude à valider par les communes dès le mois de septembre et appelons le préfet à une opposition définitive.

Septembre 2020



LAC de PANNECIERE : NON A LA CENTRALE PHOTOVOLTAIQUE